

Compte-rendu du conseil municipal du 27 août 2014

1 – Travaux d'aménagement de places et création d'un parking pour les personnes à mobilité réduite

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Haute-Loire au titre des amendes de police pour l'année 2014 afin de réaliser les travaux suivants :

Aménagement de places et création d'un parking pour les personnes à mobilité réduite à proximité de la boulangerie, située au Bourg d'Espalem.

2-Création d'un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe

Afin d'assurer le déroulement de carrière d'un agent en lui permettant d'accéder au grade supérieur correspondant aux fonctions qu'il assure déjà, le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} octobre 2014.

3-Recensement de la population en 2015

Afin de réaliser le recensement de la population du 15 janvier 2015 au 14 février 2015, le Conseil Municipal recrutera un agent recenseur en novembre 2014.

4-Tarif transport scolaire pour les élèves en apprentissage

Le Conseil Municipal a décidé de fixer un tarif spécial pour les élèves en apprentissage (transport scolaire 1 fois par mois).

Le montant est fixé à 30 € par enfant et par trimestre.